

Mon patrn ma suprimer mes rtt

Par atout clic, le 28/08/2014 à 16:20

mon patron ma suprimer mes rtt en me disant qu il avais augmenter mon taux horaire a t il le droid car pour moi mon contra etais trvailler 35h payer sur 39h quel est mon recourt

Par P.M., le 28/08/2014 à 19:08

Bonjour tout d'abord,

Si vous avez effectivement droit à l'application de l'accord RTT, l'employeur ne peut pas vous y soustraire sous prétexte d'une augmentation qui serait donc partiellement factice... Si l'employeur refuse de ce rendre à la raison, comme pour tout litige dans l'exécution du contrat de travail, c'est du ressort du Conseil de Prud'Hommes...